

Nombre  
de membres en  
exercice

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration  
du Centre Communal d'Action Sociale**

9

Séance du : 13 novembre 2023

Délibération n° : 2023/1311/7

sous la présidence de : Mme Veronica WAGNER, Vice-Présidente

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Présents (6) : Mmes WAGNER, GATTO, PAGANI,  
TORSIELLO, MM. DUMON, CHARLIER

Absent ayant donné procuration (1) : M. FOURNIER à Mme WAGNER

Absents excusés (2) : Mme MOLINA, M. KRONZ

Ont assisté à la séance : Mme BRULLOT, Directrice du CCAS,  
assurant le secrétariat de la séance,  
Mme GAVRILOVIC, Médiatrice Sociale,  
Mme BARTHELEMY, Adjoint Administratif

---

**POINT N° 7 - Convention de mise à disposition de locaux**

---

Madame la Vice-Présidente expose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS la possibilité de signer une convention de partenariat avec la Société VIVEST, propriétaire et bailleur de la Villa Heringen située 8 A Rue de la Paix à ROMBAS, et du Gai Logis situé 1 Allée du Gai Logis à ROMBAS, deux résidences qui comportent des salles d'activité à usage commun.

L'objet de cette convention, jointe en annexe, est d'organiser la mise à disposition de ces deux salles au profit du CCAS pour l'organisation d'ateliers « mieux vieillir » dédiées aux seniors de la commune.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil d'Administration,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention proposée.

---

Extrait certifié conforme  
ROMBAS, le 14 novembre 2023  
La Vice-Présidente du CA :



